



12 AVRIL 2019

Colloque "70 ans de la CNMSS" : un engagement pour l'avenir

Mis en ligne le vendredi 12 avril 2019

Pour célébrer son 70e anniversaire, la [CNMSS](#) a organisé aujourd'hui un colloque réunissant les principaux acteurs de la protection sociale des militaires, les hautes autorités militaires et la directrice de la Sécurité Sociale. L'évènement, placé sous le haut-patronage de la ministre des Armées, s'est déroulé à l'Ecole militaire de Paris.



Le lancement du colloque a été marqué par les interventions de **Thierry BARRANDON**, directeur de la [CNMSS](#), de **Jacques BARTHÉLÉMY**, conseiller d'Etat honoraire, président du conseil d'administration de la [CNMSS](#), ainsi que par l'allocution d'ouverture de **Mathilde LIGNOT-LELOUP**, directrice de la Sécurité Sociale.

Les invités ont ensuite pu découvrir en avant-première le film célébrant les 70 ans de la [CNMSS](#)

► [Découvrez le film "Les 70 ans de la CNMSS"](#)

Échanges et perspectives

Cette journée d'échanges et de réflexion a été rythmée par des tables rondes autour de deux grandes thématiques : la place de la [CNMSS](#) au cœur de la protection sociale des militaires et les perspectives d'avenir de ce régime particulier.

Animées par **Alexandre Beau**, directeur adjoint de l'Espace Social Européen, ces tables rondes ont été l'occasion pour les participants d'approfondir des sujets essentiels pour les militaires comme le maintien en condition opérationnelle, l'ACCOMPAGNEMENT ET LA PRISE EN CHARGE DU BLESSÉ ainsi que l'évolution de leurs besoins en matière de santé.



A voir : [l'enregistrement vidéo](#) du témoignage de Pascal GARDAN, chef du département Soins et suivi du blessé et du pensionné, relatant la reprise par la [CNMSS](#) de la mission de gestion des dossiers de soins des blessés et titulaires de pensions militaires d'invalidité.

► **Les [actes numériques du colloque](#) ont été publiés sur [cnmss.fr](#) le 5 décembre**

Ces débats ont également permis de [dégager des perspectives](#) et de faire émerger les enjeux qui s'appliqueront demain à la [protection médico-sociale des forces armées et de leur famille](#).

Le colloque des 70 ans de la [CNMSS](#) s'est clôturé par le discours du Contrôleur général des Armées, M. Eric Lucas, Directeur de cabinet de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

Dernière mise à jour de l'article : 09/12/2019